

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L Metconazole 90 g/L



Protection complète du blé en T3: feuilles et épis



Une nouvelle association de triazoles sur blé



**Un pack BARACA PLUS** traite une surface de 10 hectares

L'association de deux triazoles parmi les plus performantes du marché permet une protection complète du blé en T3:

protection de l'épi, assurée par le prothioconazole, la seule substance active efficace sur les deux principaux genres de fusarioses.

protection foliaire, grâce au metconazole, contre les rouilles et la septoriose.

Le PACK BARACA PLUS est issu des laboratoires Life Scientific

Pour plus d'informations :





# PACK BARACA PLUS

Fongicide - Prothioconazole 250 g/L Metconazole 90 g/L

## Haute performance des deux matières actives ayant un spectre d'action complémentaire

→ Pack polyvalent assurant l'efficacité contre les fusarioses de l'épi, les rouilles et la septoriose.

### Praticité, offerte par la largeur d'étiquette

→ Homologué notamment sur blé, orge et colza.

### Des substances actives rapidement à l'abri du lessivage

- → Diffusion rapide des molécules dans la plante
- → Persistance d'action

Utilisable sur orge de Brasserie

#### **PRÉSENTATION**

Composition

4 L d'ALANA STAR® (250 g/L de prothioconazole)

(90 g/L de metconazole) • Dose recommandée sur céréales 0.4 L/ha d'ALANA STAR®

0.5 L/ha de KOMPAGNON®

5 L de KOMPAGNON®

• N° d'AMM : 2190041 2140175

Formulation : Concentré émulsionnable (EC)

 Classement: H319, H335, H410 H319, H361d, H373, H411

• Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures

ALANA STAR® et KOMPAGNON® sont mélangeables

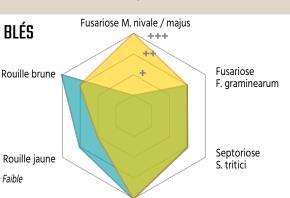
# SPECTRE D'ACTION SUR BLÉS PACK BARACA PLUS

Prothioconazole 200 g/ha

Metconazole 90 g/ha

Rouille jaune

+++: Bonne efficacité ++: Moyenne +: Faible Source Arvalis - Institut du végétal - 2019



Septoriose S. nodorum

#### TABLEAU DES USAGES COMMUNS ENTRE ALANA STAR® ET KOMPAGNON®

Culture	Cibles	Doses homo- loguées	Nombre max. d'appl. par culture	Conditions d'emploi	DAR	ZNT aquatique
Avoine Blé dur Blé tendre Épeautre Triticale	Rouille couronnée Fusariose des épis, Oïdiums, Rouille brune Rouille jaune, Septorioses	ALANA STAR <sup>®</sup> : 0.8 L/ha KOMPAGNON <sup>®</sup> : 1.0 L/ha	1 application par an	BBCH 25 (mi tallage) à BBCH 69 (fin floraison)	35 jours	5 mètres dont dispositif végétalisé permanent de 5 mètres
Orge Seigle	Oïdium(s), Rhynchos- poriose et Rouille naine Rhynchosporiose et Rouille brune					
Colza Mou- tarde	Cylindrosporiose, sclérotiniose	ALANA STAR <sup>®</sup> : 0.7 L/ha KOMPAGNON <sup>®</sup> : 0.8 L/ha	2 applications par an	BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules) 2ème application après le stade BBCH 20 (aucune talle visible)	56 jours	5 mètres  Pour les applications d'automne, dispositif végétalisé permanent de 5 mètres En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
	Oïdium(s)			BBCH 30 (début de l'élongation de la tige principale : pas d'entre-nœuds (rosette)) à BBCH 71 (10% des siliques ont atteint leur taille finale, apparition des capsules)		

<sup>\*</sup> Pour plus d'informations, se référer aux étiquettes des produits.

ALANA STAR® - 250 g/l prothioconazole - AMM n°2190041 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - ® Marque déposée Life Scientific Ltd ALANA STAR® - 250 g/l prothioconazole - AMM nº2/90041 - Détenteur d'homologation : Life Scientific Ltd. - ® Marque déposée Life Scientific Ltd Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : Irritation des voies respiratoires - Toxicité aigué pour le milieu aquatique, catégorie 1 - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. - H335 - Peut irriter les voies respiratoires - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu / le contenu / la contenu d'ans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

KOMPAGNON® - AMM : 2140175 - 90 g/l (857% 0/2) metconazole- Détenteur d'homologation: Life Scientific Ltd. - Marque déposée Life Scientific Ltd. - Attention - 1H319 Provoque une sévère irritation des yeux.





KOMPAGNON® - AMM : 2140/T3 - 90 g/L (8.57% p/p) metconazole- Détenteur d'homologation: Life Scientific Ltd. - Marque déposée Life Scientific Ltd - Attention - )H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361d Susceptible de nuire au foetus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation agréée d'élimination des déchets. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur céréales ainsi que sur crucifères oléagineuses pour les applications d'automne (lutte contre le phoma

et limitation de la croissance). SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SPe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture/produits/p

Life Scientific France - 11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest - 04 69 98 23 41 - Distribution produits phytos pro - Siret : 840 763 056 000 24 - TVA : FR23

www.terza-rima.com - Photos : @Life Scientific - @ Adobe Stock - V1219

